



PROJET PEDAGOGIQUE 2024 -2028

CONTEXTE

IRSS est devenu une entité unique au 1^{er} septembre 2024. IRSS Santé, IRSS Sport et IRSS Sport business ont fusionné en une seule et même unité. Ce ne sont plus 3 CFA mais un seul qui désormais organise la totalité des formations en apprentissage au sein d'IRSS.

Depuis 1985, IRSS a su évoluer pour adapter son offre de formation aux exigences du marché du travail dans les secteurs du sport et de la santé.

CFA depuis 2021, notre établissement profite de la fusion pour réécrire un projet pédagogique ambitieux, conforme aux valeurs du groupe depuis ses origines :

- Proposer des modèles pédagogiques novateurs et exigeants pour assurer la réussite des apprenants ;
- Proposer des formations santé et sport vers des métiers porteurs à forte employabilité

Notre projet se veut ambitieux et doit s'inscrire dans un monde où les besoins, les attentes évoluent sans cesse. Notre objectif est de faire de notre CFA une référence en termes d'employabilité, d'adaptation à l'emploi et un lieu d'excellence pour la qualité de sa formation.

Un projet tourné vers la montée en compétences

Nous déploierons deux grands axes de travail visant **la montée en compétences** :

Développer ses compétences personnelles (les « savoir-être ») - Nous attacherons la plus grande attention à faire de nos apprenants des personnes ouvertes, accessibles, empathiques (important dans le secteur du sport, de l'animation, du médico-social et de la petite enfance) dotés d'une lecture fine et d'une bonne compréhension du monde qui les entoure : diversité, laïcité, inclusion, lutte contre le racisme et le harcèlement deviennent des points centraux dans les métiers de la relation sociale qui sont les nôtres.

Développer ses compétences professionnelles (les « savoir-faire »). Pour réussir le pari de la montée en compétence professionnelle, nous nous appuyerons sur l'ensemble des leviers dont nous disposons : la qualité de notre recrutement (formateurs, coordonnateurs, conseillers formations, administratifs de site...), la robustesse de nos modèles pédagogiques, la relation au terrain, les structures d'apprentissage adaptées, les partenariats, les événements rapprochant les différentes parties prenantes...

Nos apprenants doivent devenir des professionnels accomplis, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire « complets » pour déployer leurs compétences techniques et personnelles dans leur futur métier.

RAPPEL OBLIGATIONS CFA

En notre qualité de CFA, ce déploiement se réalise au travers des 14 missions d'accompagnement des apprentis définies dans l'article L6231-2 du code du travail mentionnées ci-dessous :

1. Accompagnement des personnes, y compris celles en situation de handicap, souhaitant s'orienter ou se réorienter par la voie de l'apprentissage (le CFA désigne un référent chargé de l'intégration des personnes en situation de handicap)
2. Appui et accompagnement des postulants à l'apprentissage dans la recherche d'un employeur
3. Maintien de la cohérence entre la formation en CFA et celle dispensée dans l'entreprise, en particulier en organisant la coopération entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage
4. Information, dès le début de la formation, concernant les droits et devoirs en tant qu'apprentis et en tant que salariés, et concernant les règles applicables en matière de santé et de sécurité en milieu professionnel
5. Accompagnement des apprentis en rupture de contrat, en vue de la poursuite de leur formation pendant 6 mois, dans la recherche d'un nouvel employeur, en lien avec le service public de l'emploi
6. Accompagnement, en lien avec le service public de l'emploi (missions locales...) des apprentis pour prévenir ou résoudre les difficultés d'ordre social et matériel susceptibles de mettre en péril le déroulement du contrat d'apprentissage
7. Favoriser la mixité au sein du CFA en sensibilisant les formateurs, les maîtres d'apprentissage et les apprentis à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'à la prévention du harcèlement sexuel au travail, conduite d'une politique d'orientation et de promotion des formations qui met en avant les avantages de la mixité, participation à la lutte contre la répartition sexuée des métiers
8. Encouragement de la mixité des métiers et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en organisant des actions d'information à destination des apprentis
9. Favoriser la diversité au sein du CFA en sensibilisant les formateurs, les maîtres d'apprentissage et les apprentis à l'égalité des chances et à la lutte contre toutes formes de discrimination, et conduite d'une politique d'orientation et de promotion des formations qui mette en avant les avantages de la diversité
10. Encouragement de la mobilité nationale et internationale des apprentis en nommant un personnel dédié (référent mobilité...) mobilisant, au niveau national, les ressources locales et, au niveau international, les programmes de l'Union européenne, en mentionnant, le cas échéant, dans le contenu de la formation, la période de mobilité
11. Suivi et accompagnement des apprentis quand la formation est dispensée en tout ou partie à distance
12. Evaluation des compétences acquises par les apprentis, y compris sous la forme d'un contrôle continu, dans le respect des règles définies par chaque organisme certificateur
13. Accompagnement des apprentis ayant interrompu leur formation et de ceux n'ayant pas, à l'issue de leur formation, obtenu de diplôme ou de titre à finalité professionnelle vers les personnes et organismes susceptibles de les accompagner dans la définition d'un projet de poursuite de formation
14. Accompagnement des apprentis dans leurs démarches pour accéder aux aides auxquelles ils peuvent prétendre.

L'apprenant au cœur de la pédagogie

Individualisation des parcours

L'apprenant inscrit à IRSS se voit proposer une offre de formation adaptée à son profil, ses possibilités et ses aspirations. Ainsi la plupart des certifications sur lesquelles nous nous appuyons sont-elles organisées à la fois en apprentissage et en « initial », ce qui permet de positionner chacun avec pertinence.

IRSS s'inscrit pleinement dans l'individualisation des parcours en proposant des formations « sur mesure » en entrées et/ou sorties permanentes (quand la certification le permet).

Toutes nos formations sont désormais « hybridées » entre présentiel et distanciel, ce qui offre des possibilités de travail diversifiées et adaptées à chacun.

Positionnement du candidat

IRSS inscrit chaque candidat dans un parcours d'intégration vers son apprentissage : tests de personnalité et entretiens de motivation sont systématiquement proposés aux futurs alternants avant l'entrée en formation pour valider la faisabilité du parcours et orienter l'apprenant vers la modalité qui lui convient.

Les conseillers formations engagent des partenariats avec de potentielles entreprises d'accueil pour les apprentis. Ils mettent en relation les uns et les autres en fonction des attentes de chacun. Nos conseillers formations tissent des partenariats et construisent un réseau d'entreprises ou d'association afin de mettre en relation candidat et structure.

Suivi individuel

Chaque apprenant intègre un groupe classe et est suivi individuellement par un coordonnateur pédagogique tout au long de son parcours. Le coordonnateur valide l'avancée du jeune dans ses apprentissages théoriques et pratiques en relation avec le maître d'apprentissage et les équipes de formateurs.

L'apprenant : partie prenante du monde qui l'entoure

Une alternance qui se veut ouverte sur le monde

Les apprentis au sein d'IRSS exerceront dans des métiers relationnels face à des publics diversifiés en termes d'âge (enfants, adolescents, personnes âgées, adultes) et de statut social. Ils devront tenir compte des publics et des environnements pour adapter leur pratique ou leur posture professionnelle. Les métiers de la santé, du sport et de l'animation ne peuvent pas être déconnectés des évolutions sociales et environnementales. IRSS inscrit dans tous ses modèles pédagogiques un engagement fort dans une politique de responsabilité sociétale.

Une alternance en phase avec l'environnement professionnel

L'apprenant, au cours de son année de formation, va découvrir et approfondir l'environnement professionnel avant de prendre pleinement pied dans le monde du travail. L'organisation des formations prévoit des allers-retours entre terrain professionnel et CFA pour assurer la montée en compétences sur l'ensemble des blocs de nos certifications. Le dispositif pédagogique doit permettre au jeune de devenir rapidement un professionnel efficace et autonome, autrement dit remplir tous les critères pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.



L'ensemble des parties prenantes de l'apprentissage (formateurs, coordonnateurs, maître d'apprentissage, employeurs, institutions) sont associées à cette ambition.